



## Conseil Citoyen Cité

Date : Jeudi 6 juin 2024

Lieu : Salle Polyvalente, Rue Benjamin Crémieux

### Personnes présentes :

#### Habitants :

- Mesdames : CARAYON, CHARRAT
- Messieurs : SABRIA, BROUCAS, BEDES, BLAISE, HAMEAU, FLORES, TAIX

#### Ville de Narbonne :

- Elue, adjointe au Maire, déléguée à l'aménagement et à la gestion de l'espace public, au cœur de ville et à « Bourg en lumière » : Madame Sophie PONS-PELOFY
- Elu référent du Conseil de quartiers SUD : Monsieur Julien CALMON
- Directrice Citoyenneté : Madame Lucie FADDA
- Responsable du service Mobilités et Gestion Durables : Monsieur Samuel MARTINEZ
- Chargé de mission démocratie participative : Monsieur Alexis MAMIS

### Personnes excusées :

- Mesdames : HECKMANN, TOURLONAS, MOREAU
- Monsieur : LENHARDT

### Ordre du jour :

1. Echange autour des remarques et préconisation du Conseil Citoyens sur le projet de PACIFICATION du quartier de Cité
2. Projet Place de Verdun
3. Temps de travail sur le fonctionnement du CC

### ➤ **Echange ssur les retours du Conseil Citoyen à propos du projet de PACIFICATION de Cité**

Introduction par Madame PONS-PELOFY, qui indique que la concertation sur le projet de pacification de Cité aura lieu en juillet. Elle précise que ce projet vise à permettre :

- Plus de sécurité sur l'espace public
- Plus de tranquillité publique
- Une plus grande appropriation de l'espace publique

### Réponse de la Ville – Service Mobilité et Gestion Durables:

La concertation pour le projet de Pacification de cité aura lieu le **mercredi 10 juillet à la Salle Lacroix du Palais du Travail, de 18h à 19h30.**

Monsieur Martinez, précise qu'il s'agit bien de la **première phase de ce projet** de pacification, qui devrait en avoir trois. Le périmètre concerné par cette première phase est le suivant : GAMBETTA/DE GAULLE/RUE DROITE.

Il a également été indiqué que le projet doit encore être soumis à la consultation de la police municipale, de la police nationale, de la poste et des pompiers (notamment pour le choix des modules qui fermeront les rues – potelets, cube de pierre, borne manuelle ou fixe, borne automatique).

### Remarques du Conseil Citoyen :

- Le Conseil Citoyen a approuvé et se réjouit de la mise en sens unique de la rue Michelet, Louis Blanc et Cuvier.
- Concernant la sortie de la rue Francis Marceron : les membres du conseil ont fait remonter les difficultés liées à la visibilité de sortie rue Francis Marceron, Boulevard Général de Gaulle, notamment due à la dernière place de stationnement (destinée à tous types de véhicules) qui limite la visibilité, lorsque l'on sort rue Marceron, d'autant plus qu'il y a une priorité rarement respectée par les véhicules qui arrivent du boulevard Général de Gaulle.

### Réponse de la Ville - Service Mobilité et Gestion Durables:

Ces difficultés liées à la visibilité ont été prises en compte par les services de la Ville et seront étudiées.

### Remarques du Conseil Citoyen :

- Le maintien du sens actuel de la rue Garibaldi est une possibilité.
- Le passage en angle droit rue Francis Marceron/Cuvier est difficilement praticable, pour les riverains mais aussi pour les camionnettes du CCAS, et celles d'entretien du cloître Saint Sébastien. L'accès en ligne droite par la rue du Docteur Roux est la meilleure option. La fermeture de la rue du Docteur Roux peut donc poser un problème.

### Réponse de la Ville – Service Mobilité et Gestion Durables :

Le passage à angle droit est en effet difficilement praticable. Toutefois la fermeture de la rue Docteur Roux répond à une logique d'ensemble du projet de PACIFICATION. L'accès à la RUE CUVIER peut se faire par la borne d'entrée RUE BENET, pour ensuite déboucher sur la RUE FRANCIS MARCERON, pour prendre le passage RUE GABRIEL PELOUZE, puis tourner RUE CUVIER. En conséquence, les sens uniques des rues GABRIEL PELOUZE et CUVIER peuvent être inversés, par rapport au projet initial. Ces changements de sens pourront être abordés lors de la concertation du 10 juillet.

### Remarque du Conseil Citoyen :

- Les membres du CC, ont fait remarquer, rue Cuvier, que le trottoir très fin, équipé de plots, rendait difficile la circulation piétonne. A cela s'ajoute le stationnement sauvage de voitures qui complexifie l'accès des habitants à leurs domiciles.

### Réponse de la Ville – Service Mobilité et Gestion Durables :

Il est important de prendre en compte le fait que la PACIFICATION du quartier va significativement diminuer et la circulation au sein du quartier et le nombre de voitures stationnées. En effet, seuls les riverains auront accès au périmètre, au travers de la mise en place :

- d'un dispositif de bornes munies de lecture des plaques d'immatriculations, sachant qu'au préalable les véhicules des habitants seront enregistrés (carte grise à l'adresse obligatoirement)
- d'un zonage réservé au stationnement des résidents
- d'une gestion des bornes par la Police Municipale avec interphonie 24h/24
- d'une autorisation de livraisons avec horaires dédiées en matinée
- d'un accès pour les soins à domicile limité à 1h30 par véhicule

A l'avenir, il est possible d'imaginer une mise à niveau de la rue Cuvier pour faciliter le déplacement des riverains, avec notamment la mise en place d'une zone partagée à 20 km/h.

### Remarque des Conseil Citoyen :

- Les membres du CC ont questionné la présence de deux plots de fermeture, rue Gabriel Pelouze. Ils ont également fait part de leurs inquiétudes concernant l'appropriation par certains habitants de cette partie de la rue.

### Réponse de la Ville – Service Mobilité et Gestion Durables

La présence de ces deux plots est le résultat d'un échange avec les riverains de cette rue pour garantir l'accès à leurs garages.

Les services de la ville ont bien pris en compte les inquiétudes des membres du conseil et en ont informé la police municipale.

### Réponse de la Ville – Police Municipale :

Des passages fréquents en début de soirée/soirée ont été mis en place pour répondre à la crainte des riverains.

### ➤ **Projet requalification Place de Verdun**

Une proposition citoyenne, visant à redynamiser le cœur de ville, qui revient sur :

- La végétalisation de la place de Verdun et repenser son utilisation
- Le développement de parking relais en périphérie de Narbonne (dans le but de limiter la voiture)

### Réponse de la Ville - Service Mobilité et Gestion Durables:

Un projet très intéressant, mais qui ne s'inscrit pas dans le cadre du Projet de Pacification de Cité.

Réponse de la Ville – Direction Citoyenneté :

Si aucun aménagement majeur de la Place de Verdun n'est possible pour le moment, le Conseil Citoyens, avec pour objectif de redynamiser le centre-ville, peut tout à fait repenser l'utilisation de cet espace. Un point à creuser pour les prochains conseils.

➤ **Temps de travail sur le fonctionnement du Conseil Citoyens**

Pour le bon fonctionnement du CC deux points ont été rappelés :

- L'importance de la communication interne (entre membres et avec le chargé de mission)
- L'importance de nommer à chaque début de séance un secrétaire de séance (rôle est qui est amené à changer au fil des réunions)

Les membres du CC ont prévu de se revoir lors d'une prochaine réunion en juin.

Fin de séance 19h20

Prochaine réunion du CC de Cité :

Jeudi 12 Septembre 18h

SALLE POLYVALENTE, RUE BENJAMIN CREMIEUX